

LE CLOS V D

Paris

N° 13



10 OCTOBRE 1942

# MERCI

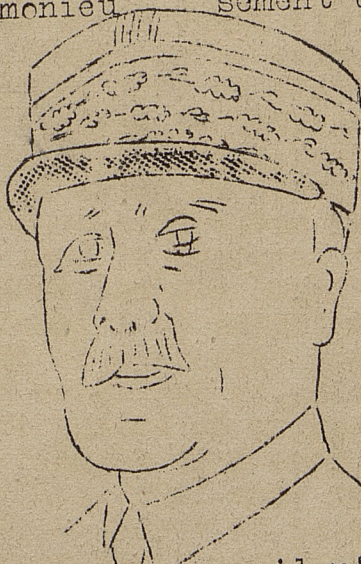
Du fond du coeur, Merci !

Si notre Journée Nationale Maréchal PÉTAIN a été un triomphe, c'est parce que tous, au Stalag comme dans les Kommandos, oubliant vos fatigues, vous avez, avec entrain et courage, consacré vos heures de loisirs à sa préparation.

Grâce à votre discipline et à votre tenue, notre drapeau resté sans tache, flottant pour la première fois au Stalag VI D, a reçu l'hommage qu'il mérite.

L'exposition de vos travaux accomplis en captivité, les diverses manifestations de la Journée, l'inoubliable séance du soir, empreintes d'esprit communautaire, nous ont permis d'oublier un moment les barbelés pour vivre à l'unisson de la France si harmonieusement unie dans la diversité de ses provinces!

De même la générosité avec votre portefeuille, nous de soulager nombre de familles le besoin.



laquelle vous avez su donner la possibilité de vos camarades dans

xxx  
Au nom du Comité Directeur "train" je vous dois une mise au point. Jamais, quoi qu'on ait pu en dire, nous n'avons voulu un tel but nous avoir été assigné, aucun d'entre nous n'aurait accepté de prendre la responsabilité.

Depuis six mois, en plein accord avec notre Homme de Confiance, nous n'avons eu qu'un désir : réunir tous les prisonniers français du VI D dans un amour commun de notre Patrie: la France. C'est la seule responsabilité et de notre Comité d'Entr'Aide, ouvert à tous. Pour nous, il n'est pas de mauvais français, puisque, tant que nous sommes, nous avons servi et continuons de servir la même Patrie, sous les plis du même Drapeau.

xxx  
du "Cercle Maréchal Pétain". Jamais, quoi qu'on ait pu en dire, nous n'avons voulu un tel but nous avoir été assigné, aucun d'entre nous n'aurait accepté de prendre la responsabilité.

Persuadés qu'au lendemain de cette guerre, la France ne pourra se relever et garder sa place dans le monde que si tous ses fils sont unis, nous faisons nôtres tous les appels du Maréchal Pétain, notre Chef, à l'union française.

Fidèles à notre devise "FRANCE TOUJOURS", nous ne nous occuperons demain comme hier, que de travailler à rebâtir la France sur des bases imprégnées d'esprit français et, pour cela, nous comptons sur le concours de tous les Français sans exception, ainsi que le Maréchal nous y conviait dès le II Juillet 1940 : "Tous les Français fiers de la France, la France fière de chaque Français, tel est l'ordre que nous voulons instaurer. Nous y consacrerons toutes nos forces. Consacrez-y les vôtres."

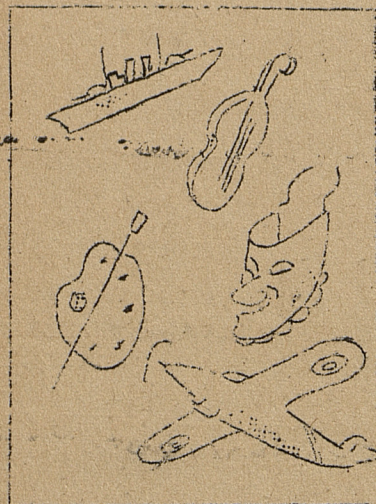
Vive le Maréchal Pétain !

VIVE LA FRANCE !

Faut BAILLY

42 P 1061 RS

# JOURNÉE MARÉCHAL PÉTAÏN



## L'EXPOSITION

SAMEDI 12 SEPTEMBRE . Résultat de six semaines d'efforts auxquels tous ont participé avec entrain et de tout leur coeur, la fête "MARÉCHAL PÉTAÏN" commence à 15 heures par l'ouverture de l'exposition. Nous franchissons un impressionnant portique et pénétrons dans l'intérieur de notre salle commune métamorphosée par des doigts de fées. De vieux journaux habilement peints sont devenus des tentures fraîches, pimpantes. Au lieu de poutres de soutènement en bois brut nous trouvons d'élégantes colonnades, des vasques de forme moderne, dissimulant un éclairage indirect tout-à-fait favorable à la présentation de nombreuses oeuvres d'art. Histoire de France en raccourci, les blasons des diverses provinces françaises avec la date de leur rattachement à la France accrochent notre regard en entrant. Sur la scène, bien en vue, au centre d'un cadre formé par une carte de France, au coeur de la Patrie, la photographie du Maréchal, gardée par deux camarades au garde à vous. Notre Grand Chef semble être parmi nous pour présider notre fête, nous approuvant et nous remerciant de son sourire grave et pourtant si bon.

Jean CIRETÏEN, délégué général, souhaite la bienvenue au nom du Comité d'organisation au Capitaine de l'Estoile, Officier conseil des Stalags de la VIème Région et aux Officiers du Camp. Dans une brève allocution, radio-diffusée dans le Stalag, le Capitaine remercie le Comité de son bon accueil et félicite les exposants du Stalag et des Kommandos pour avoir contribué et en aussi grand nombre à la réussite de cette belle journée française. Il les félicite aussi pour leur ingéniosité et leur adresse : certains des objets exposés sont de vrais chefs-d'oeuvre. Le Capitaine termine en rappelant "qu'être Français c'est accepter tous les points de la doctrine du Maréchal et de son Gouvernement, quelles que soient les difficultés que nous ayons à comprendre certaines mesures".

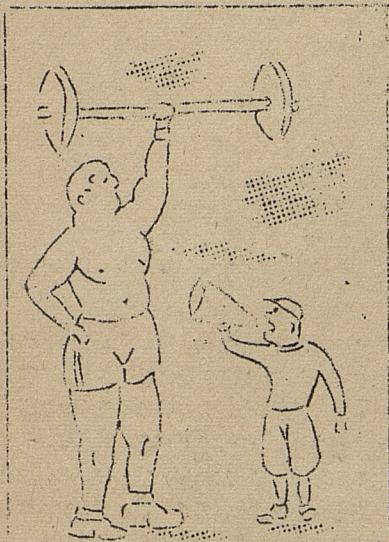
Le Capitaine et les invités du Comité d'organisation firent le tour du hall en commentant la valeur des différents articles exposés, puis signèrent le Livre d'Or. L'exposition était officiellement inaugurée et ouverte à tous nos camarades du camp qui purent à leur tour admirer les différents stands. Stand de la Marine et de l'Aviation avec maquettes de torpilleur, contre-torpilleur et avions, des vues de Marseille (porte de l'Empire). Stand de la famille avec affiches et brochures exposant les avantages accordés à la Famille par le Gouvernement du Maréchal et photographies des familles concourant pour le prix de la plus belle famille de prisonnier. Stand du Théâtre et de la Musique du Camp comprenant des photographies et une réduction des décors de "Topaze". Sur la gauche tout un panneau réservé aux tableaux peints par les artistes du camp. Au centre de nombreuses tables couvertes par les objets divers : marqueterie, gravures, sculptures, francisques, etc.... A droite les blasons envoyés par les Kom-

mandos et proposés pour emblème du Nouvel Etat Français.

Ainsi du Samedi 15 heures au Dimanche 22 heures, fermeture de l'exposition nous avons eu sous les yeux la démonstration de l'habileté et du bon goût français et aussi la preuve qu'après deux ans de captivité nous avons encore en nous, suffisamment de cran et de ressource pour faire passer cet esprit, cette grâce inimitable et essentiellement française dans des objets faits avec peu de moyens matériels mais avec tout notre coeur.

Roland AMELINE

## LA JOURNÉE DU 13



Grande fut la surprise d'entendre au matin du 13 septembre le réveil en fanfare; la pluie durant la nuit était tombée, mais elle n'avait fait que mettre davantage en relief massifs, francisques de verdure, plates-bandes dues à l'initiative de nos jardiniers et décorateurs. La présence de l'orchestre réhaussa l'éclat des cérémonies religieuses, catholique et protestante, où les allocutions de haute élévation de l'Abbé Didier et du pasteur GALLAND exaltèrent entre autres la nécessité de l'unité par la charité.

Après le lever des couleurs ce fut le concours de baraques où tous avaient rivalisé par des décorations artistiques ou sobres, mais combien éloquents et jamais jury ne fut plus embarrassé pour décerner les prix. En outre chaque baraque avait son blason : au camp A où sont logés tous les employés du camp les blasons rappelaient les différents emblèmes de chaque fonction, le camp B avait préféré les armoiries de nos provinces de France.

Vers onze heures, M. le Colonel et M.M. les Officiers Allemands du Stalag vinrent visiter notre exposition, les organisateurs de la Journée qui les reçoivent à l'entrée de la salle les remercient de leur bienveillance.

Vint alors le moment de déguster le menu que nos cuistots avaient préparé avec tant de soin.

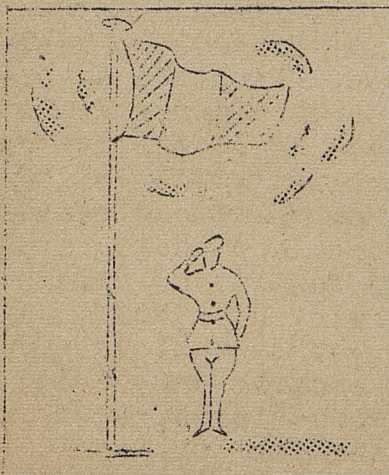
Au cours de l'après-midi, pendant que les uns assistaient aux compétitions sportives, d'autres se distraisaient auprès de Mme Anita tireuse de cartes, montaient au mât de cocagne, applaudissaient Fredo notre champion de poids et haltères ou se précipitaient à la dégustation du Père Lajoie.

Il y en avait pour tous, même de la part du speaker de Radio VI D qui du samedi au dimanche soir nous tint au courant des moindres faits de la journée et des petits travers de quelques uns d'entre nous.

Quand la nuit tomba, l'extinction des feux en fantaisie nous ramena quelques années en arrière, nous laissant rêver à notre douce France, symbole de la Journée.

Edmond LEROY

## LE LEVER DES COULEURS



Le drapeau tricolore, notre Drapeau, a flotté pour la première fois sur le camp. Quelle joie pour tous de voir notre emblème national déployé au vent. Il faut être soldat et surtout il faut être sur la terre étrangère, éloigné du pays et des siens, pour comprendre ce que renferme dans ses plis ce morceau d'étoffe aux trois couleurs françaises. Tout ce qui fut la vie de chacun : le coin de terre où l'on est né, où on a grandi, le foyer, les enfants, les parents, en un mot la

Patrie étaient là, présents à nos yeux.

9 heures 45.... C'est l'heure du rassemblement. Tous habillés proprement et le plus militairement possible se rendent aux endroits indiqués. Pendant que s'effectue le rassemblement des hommes et des sous-officiers, les Officiers, le Comité Directeur du "Cercle Maréchal Pétain" et les Médaillés Militaires prennent place, face au mât dressé au milieu du Camp A, au centre d'une pelouse formant étoile et entouré de cinq francisques posées sur du sable fin.

Face aux officiels, de l'autre côté du mât, ont pris place les trompettes du camp. Sous le commandement d'un sous-officier commencent à arriver en bon ordre, au pas, tout d'abord l'infirmerie, la Compagnie de Repos, puis les Camp A et B qui vont se placer aux endroits qui leur sont assignés.

10 heures précises, le carré est formé. Le Capitaine de l'Estoile arrive accompagné de Fernand ROBERT Homme de Confiance du Stalag. L'adjutant-chef ALLAIS, après avoir commandé un "Garde-à-vous" impeccable, présente les troupes au Capitaine qui prend alors le commandement.

Puis c'est le moment émouvant, le lever des couleurs. Tout le monde est au garde à vous. Le Capitaine de L'Estoile commande "Au Drapeau". Aussitôt les deux caporaux médaillés DAVOINE et VALLIN hissent nos trois couleurs qui flotteront jusqu'au soir. Le Capitaine prend la parole pour exalter notre patriotisme, et nous dire que nous ne devons pas oublier que nous sommes toujours soldats et que, par conséquent, nous devons rester disciplinés et unis.

Le clairon sonne "Aux Morts" et au garde à vous chacun de nous pense, face au drapeau, à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille.

Le Commandement est repris par l'Adjudant-chef ALLAIS qui fait défiler devant le Capitaine toutes les sections qui regagnent ensuite les endroits où doit avoir lieu la dislocation.

Il est 18 heures 45 quand de nouveau le rassemblement a lieu comme le matin. Même exactitude, même discipline, même tenue, même cérémonial. Nos trois couleurs sont descendues pendant que les trompettes jouent "Au Drapeau".

En voyant descendre notre Drapeau, je pensais, comme beaucoup certainement, que cette manifestation m'avait fait beaucoup de bien et je formulais un désir : celui de voir se dérouler encore bientôt pareille fête mais aussi celui de revoir ce même drapeau flotter en France, derrière lequel l'unité française aura été faite comme elle l'a été ici, cette journée du 13 septembre.

Jean CHRETIEN



## JEUX ET SPORTS

Les sports ont occupé une large place dans les distractions de la "Journée Maréchal Pétain".

Les tournois de foot-ball et de volley-ball ont réuni chacun 12 équipes, le basket 3 et le concours de boules 32.

Ces parties s'échelonnèrent sur un mois, les demi-finales eurent lieu le 12, les finales le 13 septembre. Plusieurs centaines de spectateurs suivirent les matches et de chaleureux applaudissements ont prouvé leur satisfaction.

Les résultats furent les suivants :

FOOT-BALL : 1er équipe KRSTA - 2me équipe FAVEREAU

VOLLEY-BALL : 1er équipe DIKO - 2me équipe ANTA

BASKETT-BALL : 1er équipe HANRION - 2me équipe PRINCE - 3me éq. PAQUET

BOULES : 1er équipe PASCAL-DUMONT - 2me équipe CLERGEAT-MOLLERA

3me équipe VALLIN-BROCKS - 2me équipe JOUVE-MILLE

Ces beaux succès sont tout à l'honneur de GENEVEY et de LONGIN pour le foot-ball et le volley-ball, de HANRION pour le basket et de PASCAL

pour les boules. Ce dernier concours se déroula sur un boulodrome spécialement construit pour la Journée Pétain par PASCAL et son équipe.

DUCHATELLE fit une démonstration très goûtée de lever de poids et ce qui est mieux trouve maintenant des élèves.

En résumé belle journée qui donne un nouvel éclat aux sports pratiqués au Camp de Dortmund.

Malheureusement le manque de matériel empêche de donner au sport l'essor qu'il mérite.

Un tournoi de bridge et un tournoi d'échecs distrayèrent également les joueurs pendant de nombreuses soirées.

TOZA, serbe, gagna le tournoi d'échecs, HAUTEFEUILLE fut premier des Français et le tournoi de bridge fut l'apanage de PINTON et MONELLE.

Jean PELCA



## SÉANCE THÉÂTRALE

Cette séance fut une véritable séance de nos provinces Françaises. Organisée par Jean HUBERT pour la partie théâtrale et Pierre DEANT pour la partie musicale, elle débuta par un "extra" de Pierre ELEC venu du Kdo 771 qui nous chanta plusieurs de ses compositions.... L'orchestre sous la direction de Pierre Déant exécuta un pot-pourri des vieux airs français, entièrement orchestrés et harmonisés par celui-ci. Puis ce furent les danses folkloriques réglées par Hubert : danse des vigneronns champenois, soyotte et bourrée. De nombreux airs du terroir surent nous charmer aussi, en particulier le chœur des "Montagnards" où nous pûmes entendre la nouvelle chorale formée par notre infatigable chef d'orchestre.

Le Président du "Cercle Maréchal Pétain" Paul BAILLY remercia en une allocution émue tous ceux qui participèrent au succès de la "Journée Maréchal Pétain". Enfin, Obersan accompagné de l'orchestre, entonna le chant des chantiers de la Jeunesse "Maréchal, nous Voila" puis la "Marseillaise" que toute la salle debout face au portrait du Maréchal reprit d'une seule voix.

Cette soirée restera mémorable pour tous. Elle sut aller au coeur de chacun et nul ne l'oubliera de sitôt.

Guy VOYRON

Ajoutons que la "Journée Maréchal Pétain" avait débuté le dimanche 6 septembre par le dépôt d'une gerbe sur les tombes de nos camarades au grand cimetière de Dortmund. Le même geste a été renouvelé lundi 14 par les Officiers français de passage au Stalag qui, avant de nous quitter, ont voulu également nous laisser 100 marks pour le Comité d'Entr'Aide.

Paul BAILLY

### JOURNÉES DES PROVINCES FRANÇAISES 25, 26, 27 décembre 1942

Notre Journée Maréchal Pétain a été un véritable succès, grâce à la participation de tous nos camarades des Kommandos et du Stalag. Aussi, nous avons décidé de vous demander encore une fois votre concours pour une exposition des Provinces Françaises qui aura lieu les 25, 26, 27 décembre prochain.

Vous pouvez donc exposer peintures, sculptures, etc.... représentant un paysage, un monument, un objet, des costumes de chez nous.

Dès à présent, mettez vous à l'oeuvre et envoyez nous votre participation pour le 17 décembre. Il faut que cette exposition des Provinces Françaises n'ait rien à envier à l'exposition de la Journée Maréchal Pétain.

Merci d'avance....

Le comité,

# SECOURS aux Prisonniers & à leurs Familles

Compte rendu d'activité du mois de SEPTEMBRE 1942 :

SITUATION FINANCIERE AU 30/9/42 :

	Avoir en caisse .....	:	2.577 ,90	
	Avoir à la Trésorerie .....	:	11.921 ,70	
			<hr/>	
			14.499 ,60	
	6 mandats de 10 marks .....	:	60 ,00	}
	5 " de 15 " .....	:	75 ,00	
	I " de 25 " .....	:	25 ,00	
SECOURS	42 " de 30 " .....	:	1.260 ,00	
	34 " de 40 " .....	:	1.360 ,00	
ENVOYES	38 " de 50 " .....	:	1.900 ,00	
	31 " de 60 " .....	:	1.860 ,00	
	6 " de 70 " .....	:	420 ,00	
	I " de 80 " .....	:	80 ,00	
			<hr/>	
	Reste au 30 septembre .....	:	7.459 ,60	

A ce jour 411 demandes d'enquête ont été adressées en France à la Famille du Prisonnier.

Ces 411 familles ont toutes déjà reçu un premier secours d'urgence variant selon la situation de chacun.

Ces secours seront suivis mensuellement de nouveaux, selon les résultats de l'enquête.

Au cours de ce mois, la Journée du Maréchal Pétain organisée au Stalag le 13 septembre a produit par ses diverses manifestations artistiques, sportives ou récréatives la coquette somme de 2.413 marks qui ont été intégralement versés à la Caisse du Comité.

Pour cet heureux résultat le Comité adresse ses chaleureux remerciements à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre y ont participé.

Signalons également le beau geste de 10 officiers français de passage au Stalag qui, avant de regagner leur Oflag, à Soest, nous ont versé une somme de 100 marks.

Une mention spéciale de remerciements est également à adresser aux Kommandos ci-après qui ont fait des versements particulièrement généreux (dons individuels ou collectes à l'occasion de séances récréatives) :  
820 - 1201.

Le Comité est heureux d'annoncer aux prisonniers du Stalag que M.M. les Officiers de l'Oflag VI A ont apporté à notre Comité un versement se montant à ce jour à la somme de 3.000 marks.

Nous les avons remerciés au nom de tous de ce beau geste de solidarité qui nous prouve que, même dans l'adversité, ils continuent à nous témoigner leur sollicitude.

Pour les nouveaux Kommandos il a été adressé au début du mois de septembre à chaque Homme de Confiance, une circulaire précisant le fonctionnement du Comité d'Entr'Aide.

Ceux qui par hasard ne l'auraient pas encore reçue voudront bien nous la réclamer. Il est rappelé encore une fois aux hommes de Confiance qui ne peuvent apporter eux-mêmes leurs versements, qu'ils doivent les envoyer par lettre recommandée, soit à l'Homme de Confiance du Stalag (de préférence), soit à la Trésorerie du Stalag, en précisant bien que ces fonds sont destinés au "Comité d'Entr'Aide aux familles de Prisonniers du Stalag VI D".

Le Comité

# L'HOMME de CONFIANCE VOUS PARLE

## CORRESPONDANCE

I- J'ai le plaisir de pouvoir porter à la connaissance des camarades que les sous-officiers travaillant toucheront à partir du mois d'Octobre :

I lettre, I carte, I étiquette-colis en supplément de la correspondance normale.

Les camarades ayant des frères père ou fils en captivité ou comme volontaire pour travailler en Allemagne ont droit à une carte supplémentaire par mois.

Par ailleurs, des ordres sont donnés aux Kommandos Führer.

Ich habe die Freude, dir Kameraden davon in Kenntniss zu setzen, dass die arbeitenden Unteroffiziere ab Oktober zuzätzlich :

I Postkarte, I Brief, I Paketadresse erhalten werden.

Die Kameraden, deren Vater, Brüder oder Söhne sich in Kriegsgefangenschaft befinden oder freiwillige Arbeiter in Deutschland sind, haben monatlich auf eine zuzätzliche Postkarte Anspruch. Die Kdo-Führer sind diesseits davon in Kenntniss gesetzt worden.

III- Il est rappelé qu'il est absolument interdit de correspondre directement avec les organisations de la Croix-Rouge et Comités d'Assistance. Toutes ces correspondances doivent passer par mon service. En conséquence, joignez aux lettres que vous aurez à écrire à ces organismes une petite feuille de papier sur laquelle vous inscrirez "à remettre à l'Homme de Confiance du Stalag", afin d'en éviter la destruction par les services de la censure. Je ferai le nécessaire pour les faire parvenir.

III - ATTENTION ! lorsque vous envoyez vos correspondances (cartes, lettres, ou étiquettes) veillez bien à ce que toutes les adresses soient remplies (destinataire et expéditeur, côté réservé au P.G. et côté réservé aux parents) sinon la censure du Stalag vous en fera retour.

X

ABONNEMENT AU JOURNAL OFFICIEL : Les Kommandos désirant recevoir le Journal Officiel pendant l'année 1943, sont priés de le porter à ma connaissance au plus vite. Les abonnements sont reçus jusqu'au 31 octobre.

X

X X

Le Stalag VI D vient de recevoir la visite du Capitaine de l'Estoile, Officier Conseil de la Wehrkreis 6 (ensemble des Stalags VI). Avant d'être désigné à ce poste, le Capitaine de l'Estoile a occupé celui d'Officier Conseil au Stalag VI C à Bathorn et il partage depuis le mois d'Avril notre vie dans les Stalags et les Kommandos après avoir connu la captivité dans les Oflags.

L'Officier Conseil, désigné par la Délégation Scopini de Berlin, a pour rôle de guider les Hommes de Confiance des Stalags et de soutenir leur action. Il exerce aussi naturellement une liaison permanente entre les prisonniers et la Mission Scopini.

Le Capitaine de l'Estoile qui n'a passé que 10 jours au Stalag VI D n'a pu atteindre personnellement qu'un petit nombre d'entre nous. Il a réussi cependant à visiter de nombreux Kommandos et à voir les Hommes de Confiance des cinq Wackabschnitte.

Il m'a chargé de vous transmettre, avec un salut très affectueux, l'assurance de tout son dévouement.

Officier d'active, prisonnier comme nous et profondément attaché à la cause du relèvement de la France, dans l'esprit de la plus étroite union entre tous, derrière le Maréchal, le Capitaine de l'Estoile m'a prié de vous dire la satisfaction qu'il éprouve de pouvoir consacrer son activité à ses camarades de captivité.

Il m'a chargé de remercier tous ceux d'entre vous qu'il a rencontrés pour l'accueil touchant que vous lui avez fait et les marques toutes à la fois de respect et d'affection que vous lui avez témoignées.

Tant que le Capitaine de l'Étoile reste seul officier conseil pour le Wehrkreis VI ses visites ne peuvent être que très espacées. Il souhaite pouvoir revenir cependant bientôt au Stalag, mais serait encore plus content de nous retrouver le plus tôt possible chez nous dans notre chère France.

X

LA RELEVÉ ? Voici ce qu'écrivait la Délégation de Berlin en date du 4 août à un homme de Confiance d'un Stalag voisin (Il est à noter qu'il n'est fait aucune allusion aux veufs depuis la guerre et aux vieilles classes, contrairement à ce qui a été dit dans la presse) :

"En ce qui concerne les agriculteurs, il est parfaitement exact qu'un certain nombre d'entre eux doivent être libérés.

"Comment se fera cette relève, la Délégation ne peut présentement rien en dire, n'ayant pas reçu de précisions à ce sujet. Elle peut toutefois préciser que :

1 - La relève envisagée n'est pas une véritable relève, c'est à dire le remplacement en captivité d'un certain nombre de prisonniers par un nombre égal de travailleurs; il s'agit de la libération d'un certain nombre de P.G. proportionnel et non égal au nombre d'engagements volontaires de travailleurs français en Allemagne.

2 - Les listes d'agriculteurs à libérer ont été établies par le Ministère de l'Agriculture sur les bases du recensement auquel ont procédé les services agricoles. Les P.G. et leurs familles n'ont en conséquence aucune démarche à faire. Les listes dressées par le Ministère tiendront compte évidemment et avant tout de la situation de famille des agriculteurs.

3 - On ne peut pour l'instant se faire embaucher par les Services Allemands pour obtenir la libération de tel ou tel P.G. nommé désigné, fut-il agriculteur; la Délégation tiendra bien entendu l'Homme de Confiance au courant de toute nouvelle précision qui pourra lui être communiquée.

Ces renseignements semblent infirmer diverses informations parues dans la presse française à la suite de l'arrivée en France du premier train de P.G. "relevés".

Quoi qu'il en soit, il ne nous est pas possible de faire quoi que ce soit tant qu'après de la Mission Scarpini que des Autorités Allemandes".

X

LIVRES D'ETUDES POUR LES ETUDIANTS PRISONNIERS DE GUERRE : Je rappelle l'adresse à laquelle vous pouvez demander les livres que vous désirez :

CENTRE D'ENTR'AIDE AUX ETUDIANTS MOBILISES OU PRISONNIERS,  
5, place Saint-Michel - PARIS Ve

X

PHOTOS : En vue de l'après-guerre et pour des manifestations artistiques éventuelles faites par des associations d'ex-P.G., je serais heureux de réunir toutes les photographies faites dans les Kommandos du VI D, représentant l'activité artistique, sportive, etc.... de ces derniers.

J'aimerais à ce que les Hommes de Confiance des Kommandos me fassent parvenir, chaque fois que cela leur sera possible, des épreuves de ces manifestations. Ces photos doivent porter au dos des indications explicatives et le n° du Kommando.

Les photos qui pourraient être faites au cours de cérémonies funéraires me seront aussi utiles (bien donner au dos toutes explications - Nom, prénoms et matricule du décédé, adresse civile, date et endroit de l'inhumation, n° de la tombe, etc....).

X

Les prisonniers qui ont appartenu pendant la guerre à la 32ème DIVISION D'INFANTERIE sont priés de bien vouloir me le faire connaître par l'intermédiaire des hommes de Confiance des Kdos. Ces renseignements seront communiqués à M. l'Abbé Frézouls, ancien Capitaine à l'E.M. de la D.I. qui leur fera savoir ce qui se fait pour eux et leurs familles et qui essaiera de leur communiquer ce dont ils ont besoin.



Liste des Régiments appartenant à la 32ème D.I. :  
 Infanterie : 7me R.I., 122me R.I., 143me R.I., 13me Zouaves,  
 Cavalerie : 38me G.R.D.I.,  
 Artillerie : 3me R.A.D., 203me R.A.L.D., 32me R.A.D.,  
 Génie-Sapeur: 32me Bataillon de Génie,  
 Transmissions: 32me Cie Télégraphique, 32me Cie Radio, 32me Cie Hippo, 32me  
 Cie Auto, Cie du Q.G., du 16me Train.

x

COPIE D'UNE LETTRE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, à ALGER : "Les arrivées d'étiquettes d'Hommes de Confiance et de prisonniers inconnus sont devenues tellement importantes (dizaines de mille pour chaque mois) que nous nous voyons dans l'obligation, ne désirant faire preuve d'aucune partialité de nous en tenir au communiqué n° 88 (voir le CLOS VI D n° 9) de la Direction des Prisonniers de Guerre, dont vous avez certainement connaissance, et qui indique d'une façon précise le mode d'envoi des étiquettes pour les prisonniers nécessiteux et sans famille. D'ailleurs nous savons qu'il existe dans chaque département de la Métropole, zone libre et zone occupée, des Comités d'assistance aux prisonniers de guerre, chargés de secourir leurs ressortissants et qui reçoivent, dans ce but, les denrées nécessaires, en fonction du nombre de prisonniers recensés dans leur département.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour secourir tous les prisonniers déshérités Nord-Africains (Algérie) qui ne nous ont pas encore été signalés, que vous voudrez bien nous indiquer en inscrivant l'adresse d'origine des intéressés sur le verso de l'étiquette. Nous vous en serons reconnaissants.

Croyez que nos pensées, lointaines sans doute, mais journallement près de vous, ne vous abandonnent pas."

x

DONS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE : Les envois effectués par notre Gouvernement nous ont permis de mettre en distribution pour le mois d'Octobre les quantités suivantes :

KOMMANDOS DE CULTURE :

I paquet de cigarettes par homme,

KOMMANDOS D'INDUSTRIE:

I paquet cigarette, I boîte boeuf, 125 grammes de chocolat, 250 grammes poisson conservé par homme,

I caisse biscuits pour 40 hommes,

I boîte confiture pour 50 hommes.

x

LA DIRECTION DU THEATRE DU STALAG rappelle aux Kommandos qui viennent emprunter des pièces de théâtre que les textes ainsi prêtés ne doivent pas être conservés plus de deux mois. Certains Kommandos n'ont pas encore rapporté les pièces empruntées depuis le début de l'année de sorte qu'il est actuellement impossible de satisfaire aux nouvelles demandes.

Tous ceux que cet avis concerne sont donc priés de vouloir bien nous retourner les pièces le plus rapidement possible.

x

Les P.G. qui désirent acheter des chansons composées par Pierre ELEC peuvent se les procurer au Stalag VI D au prix de 1 RM. la chanson. Adresser les commandes au Chef d'Orchestre.

Fernand ROBERT  
 Homme de Confiance

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain journal la publication du palmarès de l'exposition ainsi que la rubrique du "CERCLE MARECHAL PETAIN".

POUR  
RIRE!

UNE BONNE AFFAIRE : Deux commerçants, bons amis, s'entretiennent de leurs affaires et, cela va sans dire, de leurs soucis respectifs:

- " Au fait, demande Dupont, où en est votre affaire avec cette canaille de X.... qui vous a volé deux cent mille francs ?

- " Tout est arrangé, répond Durand, il épouse ma fille.

X

CHEZ LE CHEMISIER : - " Monsieur désire ?

- " Une paire de bretelles.

- " Voilà, Monsieur, et avec ça ?

- " Avec ça, répond ironiquement le client, je ferais tenir mon pantalon.

X

UNE LEÇON DE POLITESSE : - " Papa, c'est ce crétin de Jojo qui a taché mon cahier.

- " Robert, ne parle pas ainsi de ton frère.

- " .... Cui ! Et puis c'est lui qui a écrasé ton chapeau melon.

- " Oh ! le triple sot.

X

ORGUEIL MATERNEL : Deux dames se rencontrent aux Tuileries.

- " Quel âge a votre bébé ?

- " Huit mois.

- " Et il a déjà de petits cheveux.

- " Il a même des petits poux, Madame.

X

LE CHIEN DU BOUCHER : Une dame remarque un énorme chien sous l'étal du boucher.

- " Est-ce que votre chien ne mange jamais de viande ? demande-t-elle.

- " Oh ! non, Madame, il se contente de la lécher.

"Le Clos" en plein Boom!



"Cui ! Ça peut se faire!"



"Que se passe-t-il ?"

"Oh ! Rien c'est le Maréchal des Logis Fig...ant qui fait son discours quotidien!"

# LE COMITE DES BELGES

## A TOUS LES PRISONNIERS BELGES

---

- I - Sous la présidence de l'Homme de Confiance des Belges et en accord avec les Autorités Allemandes du Stalag VI D, il est créé pour ledit Stalag une oeuvre d'Entr'Aide des prisonniers Belges.
- II - Cette oeuvre prendra pour titre "CERCLE LEOPOLD III" dont la devise sera : Dévouement au Roi et Dévouement aux camarades de Captivité.
- III - Le but de l'oeuvre est de venir en aide aux familles nécessiteuses des prisonniers belges du Stalag et aux prisonniers eux-mêmes.
- IV - Moyens :
- a) Cotisations : 0,50 RM. par mois,
  - b) Souscriptions volontaires,
  - c) Divers.
- V - Dans chaque Kommando sera dressée une liste des adhérents. Cette liste sera envoyée par l'Homme de Confiance du Kommando à l'Homme de Confiance du Stalag. L'Homme de Confiance du Kommando gardera le double de cette liste afin de percevoir mensuellement les cotisations.
- VI - Gérance :
- Le "CERCLE LEOPOLD III" sera géré par un bureau qui comprendra :
- 1<sup>er</sup> - PRESIDENT : l'Homme de Confiance Belge du Stalag,
  - 2<sup>e</sup> - SECRETAIRE le camarade CHANTRAINE,
  - 3<sup>e</sup> - TRESORIER : le camarade LOUW,
  - 4<sup>e</sup> - COMMISSAIRES: les camarades MAWET et PIERARD.
- VII - Secours : une allocation sera attribuée selon les cas présentés.
- VIII - Les cas soumis pour l'allocation de secours seront statués par le Comité.
- IX - Les allocations seront adressées directement aux familles par les soins du trésorier et dans les plus brefs délais.
- X - En cas de liquidation de l'oeuvre, les fonds seront versés à une oeuvre d'assistance aux prisonniers ou autre.
- XI - Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1er octobre 1942.

### ROLE DES HOMMES DE CONFIANCE DES KOMMANDOS :

- 1 - Ils centralisent et envoient les cotisations mensuelles à l'Homme de Confiance Belge du Stalag à l'adresse suivante : "Vertrauensmann der Bel. Kgl. Stalag VI D". Cet envoi se fera sous enveloppe directement à l'adresse donnée.
- 2 - Enquêtes et envois de renseignements sur les situations à soulager : Ces renseignements devront être aussi précis que possible. Les Hommes de Confiance devront s'entourer de toutes les garanties désirables et nécessaires pour une équitable répartition des allocations.
- 3 - Appel à l'esprit de solidarité des prisonniers de guerre Belges pour venir en aide à cette oeuvre fondée et gérée par des Belges et pour des Belges.

x

x x

L'arrêté du 8 août 1942 assimile tous les militaires de réserve prisonniers au rang de militaires de carrière.

Les intéressés qui n'ont pas encore d'ayant droit, peuvent désigner comme tel une personne à leur gré en vue de toucher des avances sur traitement.

Une procuration du modèle ci-dessous doit être remplie, signée par le

prisonnier et homologuée par le Commandant du Camp.

Toutes ces procurations sont centralisées au Stalag, Bureau de l'Homme de Confiance afin d'être envoyées aux Services compétents.

PROCURATION

Je soussigné : ..... (Nom et prénoms) .....  
 grade : ..... (active ou réserve) ..... ayant appartenu au  
 ....ème Régiment ....., actuellement prisonnier au Stalag  
 VI D, n° de prisonnier .....,  
 autorise par la présente M<sup>r</sup> ..... (nom et prénoms) .....,  
 degré de parenté ..... Adresse .....,  
 à toucher en mes lieux et place l'avance sur traitement, les allocations  
 pour charge de famille et tous arriérés quelconques qui me sont dus et  
 particulièrement :

Traitement et indemnités de mai 1940,  
 Traitement et indemnités de Juin 1940,  
 Indemnité d'entrée en campagne,  
 Indemnité de naissance.

Fait à ....., le .....

Homologation du Commandant du  
 Camp,

-----  
 Albert BECCO  
 Homme de Confiance,

CHRONIQUE THEATRALE

Etre coiffeur c'est très bien, mais être né coiffé c'est mieux et Grisepierre préfère jouer avec chance à la Bourse, malgré les doléances de son accristre épouse que calme d'ailleurs sa fille, plutôt que de raser.

Il a finalement raison puisqu'il gagne un million avec le n° 14236 ce que vient lui annoncer un voisin auquel il donne mille francs, donnant également à sa tendre moitié une nouvelle occasion de grommeler, celle-ci le trouvant maintenant trop généreux.

Mais ce million cause des dégâts, il fait onduler la chevelure de Grisepierre qui se baptise "Monsieur de la Grisepierre", loue un bel appartement, engage des bonnes qu'il laisse par ses exigences, un valet de pied qui n'est que son neveu venu comme par hasard grignoter sa part du gâteau, chasse le fiancé de sa fille qui pleure, et prend son frère officier en permission pour le Sultan de Boukire. Jusqu'au moment où le voisin vient lui dire qu'il y a erreur et que c'est le n° 14326 qui gagne le gros lot.

Et c'est alors la revanche de l'épouse, les moqueries du frère, la reprise de l'ancien métier. Mais tout se finit bien par le retour du fiancé et une réconciliation générale.

Jouée en patois wallon avec adaptation de Closset, chants de Van can et musique de Noël Junet, la pièce (en trois actes) remporta un gros succès.

Antoine CLOSSET fut un coiffeur détestant le client et un Monsieur de la Grisepierre parfait. Il ne pousse cependant pas la générosité à offrir des cigares aux spectateurs mais c'est tout juste. Sa scène de réception de son frère qu'il prend pour un Sultan est parfaite.

Vancou a choisi comme dans "Li Tchâtumint" le rôle difficile qu'il mène à bien avec une grande compréhension. Il fait une Madame Grisepierre ronchonreuse à souhait.

THOMSIN, remplaçant au pied levé Timsonnet malade, a bien joué son rôle de fiancée éplorée et n'hésite pas à distribuer à pleine bouche des baisers à son fiancé le sympathique Albert BECCO qui aime les rôles bien habillés.

GERMAY fait un Colas tout-à-fait nature et Maurice DISPA sec en diable un officier modèle du genre.

Une petite mention à Hubert Rasquinet, souffleur qui se dépense sans compter; à Fernand Leroy coiffeur; à René JAVAUX qui entretient la salle; à Florent Fourny électricien; à Jacques Esch et Lottiaux qui peignirent les décors, à Hubert Oscar et Albert Bruyr, improvisateurs de la scène et des décors.